Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 029-212901169-20260324-D20260303-DE

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANNEUFFRET

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle communale, sous la présidence de Madame Aurélie SIOHAN, Maire.

Date de convocation : le 16 mars 2026.
Présents : SIOHAN Aurélie, AUDOUARD Erwan, PAISNEL Anne, CANN Christian, GODEC Françoise, PERSON Nathalie, LE DREAU Pierre, ROYER-GERING Christelle, MIOSSEC Sabine, MORISSET Fabien, MOGUEROU Maxime.
Secrétaire de séance : MOGUEROU Maxime

Nombre de membres : Afférents au CM : 11 ; En exercice : 11 ; Ayant pris part à la délibération : 11

Délibération D20260303

Objet : Election des Adjoints au Maire

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-7 et les articles L.2122-7-1 ;

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à un,

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin
Nombre de bulletins : 11
À déduire (bulletins blancs) : 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6
Ont obtenus :
- Madame Anne PAISNEL : 11 voix (onze voix)
- Monsieur Erwan AUDOUARD : 11 voix (onze voix)

Madame Anne PAISNEL et Monsieur Erwan AUDOUARD, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés adjoints au Maire.

Pour copie conforme,

Le Maire
Aurélie SIOHAN